

LES DECHETS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE PUBLIC DU PIEMONT CEVENOL

	Porte-à-porte séparée	Point d'Apport Volontaire	Déchèterie
Ordures ménagères (OMR)	√	√	
Recyclables secs (hors verre)	√	√	√
Verre		√	√
Papier	√ (partie SYMTOMA avec les RSHV)	√ (partie SITOM Sud Gard)	√
Végétaux			√
Gravats			√
Métaux			√
Encombrant			√
Carton		√ (à Pompignan, Monoblet)	√
Bois			√
Pneu sans jante (véhicule léger)			√ (sauf Saint-Bénézet)
Mobilier			√
Batterie			√
Huile alimentaire			√
Huile de vidange			√
Déchets dangereux des ménages			√
Equipement électrique et électronique			√
Cartouche d'encre			√
Textile		√	√ (sauf Saint-Bénézet)
Ampoule / néon			√
Capsule de café			√ (sauf Saint-Bénézet)
Placoplatre			√
Polystyrène			√ (sauf Saint-Bénézet)
Bidon souillé			√
Piles			√
Jouets			√ (sauf Saint-Bénézet)
Gaines			√ (sauf Saint-Bénézet)
Articles de sport et de loisirs			√ (sauf Saint-Bénézet)

Type de déchet